

Faculté des Sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis

3<sup>ème</sup> Année de la Licence Fondamentale en Droit public

EXAMEN DROITS DE L'HOMME

Décembre 2016

Durée de l'examen : 1H30

Répondez aux questions suivantes :

1<sup>ère</sup> question :

Dans un ouvrage collectif intitulé *Droit constitutionnel*, sous la direction de Louis Favoreu, on peut lire que, « [...] la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen s'est affirmée comme un texte fondamental surtout dans la jurisprudence du Conseil constitutionnel mais aussi celle du Conseil d'Etat ou de la Cour de cassation. Invoquée jusqu'au début de la Ve République, à titre symbolique, comme l'élément central de l'héritage républicain, elle l'est aujourd'hui également au plan juridique comme partie essentielle du socle immuable assurant la continuité constitutionnelle [...] ». In FAVOREU (L.), GAIA (P.), GHEVONTIAN (R.), MESTRE (J.-L.), PFERSMANN (O.), ROUX (A.), SCOFFONI (G.), *Droit constitutionnel*, 16<sup>ème</sup> édition, Paris, Dalloz, 2013, pp.131-132.

Répondez, à partir de l'extrait précité, aux questions suivantes :

- De quel héritage les auteurs parlent-ils ?
- Quel ensemble de principes la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen renferme-t-elle ?

2<sup>ème</sup> question :

Quelles sont les manifestations du développement international des droits de l'homme ?

Decla

Ces 2 articles  
des 1 et 10 de 1948

3<sup>ème</sup> question :

Certains auteurs parlent de confusion entre le droit international des droits de l'homme avec d'autres branches du droit international. Confirmez-vous ou bien infirmez-vous cette idée ?

DI DH - DIP.